



Faculté des sciences
de l'activité physique

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN STAGE (BEÉPS)

STAGE EPS 413

Stage 2 : Initiation à l'intervention

PERSONNE STAGIAIRE : _____

PERSONNE ENSEIGNANTE ASSOCIÉE : _____

PERSONNE SUPERVISEURE : _____

ÉCOLE : _____

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE : _____

AVANT LE DÉBUT DU STAGE		
La personne stagiaire m'a présenté son portrait personnel et professionnel (incluant ses cibles de formation et son CV), issu de son portfolio.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Je lui ai présenté mes attentes pour ce stage.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

À LA FIN DU STAGE		
Globalement, la personne stagiaire a atteint les cibles d'apprentissages hebdomadaires visés pour le stage 2 (c.f scénario d'accompagnement de la PEA et plan d'activité pédagogique).	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
<u>Commentaires :</u>		

Légende :

Compte tenu de la progression de la personne stagiaire au regard des cibles attendues pour ce stage :

- **Excellent (E)** = La PS démontre un niveau de maîtrise exceptionnel au regard de la compétence (dimension/indicateur) concernée. Niveau de fréquence d'apparition de l'indicateur : presque toujours à toujours.
- **Très satisfaisant (TS)** = La PS démontre un niveau de maîtrise au-delà des attentes au regard de la compétence (dimension/indicateur) concernée. Niveau de fréquence d'apparition de l'indicateur : très souvent.
- **Satisfaisant (S)** = La PS démontre un niveau de maîtrise correspondant aux attentes au regard de la compétence (dimension/indicateur) concernée. Niveau de fréquence d'apparition de l'indicateur : Souvent.
- **Presque satisfaisant (PS)** = La PS démontre un niveau de maîtrise partiel et/ou inconstant au regard de la compétence (dimension/indicateur) concernée. Niveau de fréquence d'apparition de l'indicateur : parfois.
- **Insatisfaisant (I)** = La PS ne démontre pas un niveau de maîtrise suffisant au regard de la compétence (dimension/indicateur) concernée. Niveau de fréquence d'apparition de l'indicateur : rarement à jamais.
- **Ne s'applique pas (N/A)** = ne s'applique pas à l'évaluation.

Échelons	Fréquence	Couleur
Excellent	Presque toujours à toujours	
Très satisfaisant	Très souvent	
Satisfaisant	Souvent	
Presque satisfaisant	Parfois	
Insatisfaisant	Rarement à jamais	

→ → → →: Les flèches indiquent que cet élément sera évalué au prochain stage. La PS est donc encouragée à le développer avec votre aide.

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

Attention : Une grande importance est accordée à la compétence transversale « Dispositions et attitudes professionnelles de la personne stagiaire ». La satisfaction de cette compétence est une condition minimale de réussite du stage. Autrement dit, **une insatisfaction importante de cette compétence peut mener à l'échec du stage**, indépendamment du niveau de maîtrise des 13 compétences professionnelles de la personne stagiaire.

DISPOSITIONS ET ATTITUDES PROFESSIONNELLES DE LA PERSONNE STAGIAIRE						
	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Démontre une attitude professionnelle exemplaire						
1.1						
1.2						
1.3						
1.4						
1.5						
1.6						
1.7						
1.8						
1.9						
1.10						
2. Favorise des interactions professionnelles constructives						
2.1						
2.2						
2.3						
3. Applique le mandat professionnel						
3.1						
3.2						
3.3						
Forces :			Défis :			

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCES FONDATRICES

COMPÉTENCE 1. AGIT EN TANT QUE MÉDIATRICE OU MÉDIATEUR D'ÉLÉMENTS DE CULTURE

Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Démontre une maîtrise des contenus à enseigner						
1.1 Se réfère au programme de formation de l'école québécoise pour justifier ses choix de contenus.						
1.2 Maîtrise les principaux savoirs de la discipline enseignée.						
1.3 Reconnaît les limites de ses connaissances disciplinaires.	Évalué en stage IV					
2. Donne du sens aux apprentissages des élèves						
2.1 Fait le lien entre les savoirs enseignés en EPS et les autres disciplines.						
2.2 Fait le lien entre les savoirs enseignés en EPS et le patrimoine culturel, artistique et social.						
2.3 Fait le lien entre les savoirs enseignés et la vie courante (actualité).						
2.4 Réinvestit les connaissances des élèves dans son enseignement.						
3. Suscite la réflexivité chez les élèves						
3.1 Aide les élèves à se questionner sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être à développer en ÉPS.	Évalué en stage IV					
3.2 Aide les élèves à développer un regard critique sur les pratiques culturelles (en général et en ÉPS).	Évalué en stage IV					
4. Accorde une importance à sa littératie physique						
4.1 Se préoccupe du développement personnel de ses propres habiletés motrices en lien avec les moyens d'action enseignés.						
4.2 Met en place les moyens nécessaires pour améliorer ses habiletés motrices, le cas échéant.						
4.3 Démontre une aisance dans la maîtrise des moyens d'action enseignés.						
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCE 2. MAÎTRISE DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Maîtrise les règles de la langue dans l'ensemble de ses communications/productions (oral/écrit).						
2. Exprime clairement ses idées à l'oral et à l'écrit (précis, cohérent et structuré).						
3. Utilise des termes adaptés en fonction du public visé à l'oral et à l'écrit (élèves, collègues, direction).						
4. Vérifie la qualité de la langue des élèves à l'oral et à l'écrit (rétroactions, corrections, etc.)	→	→	→	→	→	→
5. Communique de façon claire, précise et constructive les apprentissages effectués par les élèves (oral/écrit).						
6. Utilise des stratégies de communication efficaces (verbales, non verbales, écrites supports visuels, etc.)						
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

CHAMP D'INTERVENTION 1 : au cœur du travail fait avec et pour les élèves

COMPÉTENCE 3. CONÇOIT DES SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Recueille les informations les plus pertinentes à la planification						
1.1 S'informe auprès de la PEA sur les ressources pédagogiques disponibles.						
1.2 Sélectionne les ressources les plus pertinentes en collaboration avec la PEA.						
1.3 Effectue des recherches complémentaires pour enrichir les contenus à enseigner.						
2. Élabore des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)						
Planification détaillée (séance)						
2.1 Prévoit les trois temps pédagogiques d'une tâche d'apprentissage (préparation, réalisation et intégration).						
2.2 Utilise à bon escient l'outil de planification détaillée proposé par le programme de BEÉPS.						
2.3 Recourt aux éléments de contenus issus du programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).						
2.4 S'assure d'une répartition du temps favorisant un engagement optimal des élèves.						
2.5 Prévoit la gestion efficace des transitions.						
2.6 Inclut des variantes adaptées aux capacités des élèves.						
2.7 Prévoit une organisation matérielle et spatiale adaptée et sécuritaire.						
2.8 Identifie un ou des styles d'enseignement (directif, par découverte guidée, etc.) adaptés aux caractéristiques des élèves et aux contenus.						
2.9 Tient compte des élèves à besoins particuliers.	→	→	→	→	→	→
Planification sommaire						
2.10 Utilise à bon escient l'outil de planification sommaire proposé par le programme de BEÉPS.	→	→	→	→	→	→
2.11 Vérifie la cohérence entre les intentions pédagogiques, les situations d'apprentissage et les modalités d'évaluation planifiées.	→	→	→	→	→	→
2.12 Détermine des éléments observables appropriés.	→	→	→	→	→	→
2.13 Anticipe la production finale attendue de la part de l'élève.	→	→	→	→	→	→
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCE 4. PILOTE DES SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

Mettre en œuvre et superviser les situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et des intentions de formation.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Prépare les élèves à l'apprentissage						
1.1 Crée un climat favorable à l'apprentissage (accueillant, motivant, interactif, etc.)						
1.2 Capte l'attention des élèves (mise en scène, regroupement, etc.)						
1.3 S'informe de l'état d'esprit des élèves.						
1.4 Précise ses intentions pédagogiques et les apprentissages visés.						
1.5 Exprime ses attentes quant au déroulement de la séance (comportement, contenu, sécurité).						
1.6 Utilise une démonstration adaptée au moment opportun (démonstration-élève, professeur ou prof-élève).						
1.7 Présente clairement la tâche d'apprentissage (consignes, règles, critères, etc.)						
1.8 Active les connaissances et/ou les expériences antérieures des élèves.						
1.9 Met en évidence la pertinence des contenus enseignés (déconstruit les préjugés le cas échéant, etc.)	→	→	→	→	→	→
1.10 Donne du sens aux activités proposées (actualité, culture générale, etc.)	→	→	→	→	→	→
2. Suscite et soutient l'engagement des élèves						
2.1 Se positionne et circule pour observer adéquatement le groupe-classe.						
2.2 Gère adéquatement la répartition du temps de séance.						
2.3 Utilise des supports visuels (affiches, dessins, vidéos...) de manière adéquate.						
2.4 Communique efficacement de façon non-verbale (mimiques faciales, gestes expressifs, etc.)						
2.5 Communique efficacement de façon verbale (volume, débit, articulation, intonation de la voix, etc.)						
2.6 Encourage les élèves par des renforcements variés (verbaux et non-verbaux).						
2.7 Formule des rétroactions pertinentes relatives aux apprentissages visés.						
2.8 Repère rapidement les élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage.	→	→	→	→	→	→
2.9 Apporte des ajustements ou des variantes aux activités en fonction du degré de réussite des élèves.	→	→	→	→	→	→
3. Facilite l'intégration des apprentissages						
3.1 Réalise une synthèse des apprentissages avec la participation des élèves.						
3.2 Suscite la prise de conscience par les élèves des apprentissages réalisés.						
3.3 Facilite le transfert des apprentissages vers une autre activité.						
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCE 5. ÉVALUER LES APPRENTISSAGES

Développer, choisir et utiliser différentes modalités afin d'évaluer l'acquisition des connaissances et le développement des compétences chez les élèves.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Se réfère aux modalités d'évaluation s'appuyant sur les documents ministériels						
1.1 S'inspire des outils d'évaluation qui respectent le cadre d'évaluation des apprentissages et la progression des apprentissages en ÉPS.	→	→	→	→	→	→
1.2 Adapte les outils d'évaluation sélectionnés aux élèves et aux attentes du milieu scolaire.	→	→	→	→	→	→
1.3 Développe des outils d'évaluation réalistes selon les modalités choisies.	→	→	→	→	→	→
2. Met en œuvre des modalités d'évaluation pertinentes						
2.1 Utilise des méthodes (observation, entretien, quiz, etc.) et des types d'évaluation (diagnostique, formative, sommative, etc.) variées et appropriées selon le moyen d'action utilisé et la compétence disciplinaire visée.	Évalué en stage IV					
2.2 Recueille des traces à l'aide d'outils de prise d'information et de compilation afin d'accorder une valeur à ce qu'il observe.	Évalué en stage IV					
2.3 Accorde une valeur à ce qu'il observe (interprétation) en se basant sur des critères explicites et appropriés au niveau des élèves (ex. : j'accorde la trace... lorsque...)	Évalué en stage IV					
2.4 Attribue une note aux élèves à partir des traces collectées et en fonction d'une stratégie de notation pertinente et explicite.	Évalué en stage IV					
3. Communique sur le processus et les résultats de l'évaluation						
3.1 Informe les élèves sur les modalités et les éléments d'évaluation attendus (critères, production finale, seuils de réussite, etc.)	→	→	→	→	→	→
3.2 Effectue un retour fréquent et constructif auprès de l'élève afin de lui permettre de se situer dans la progression des apprentissages (réussites, défis).	→	→	→	→	→	→
3.3 Informe les élèves sur les résultats issus de leurs évaluations (formatives et sommatives).	Évalué en stage IV					
3.4 Échange au besoin avec les parents sur le processus d'évaluation et les résultats obtenus.	Évalué en stage IV					
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCE 6. GÉRER LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE-CLASSE

Organiser et gérer le fonctionnement du groupe-classe de sorte à maximiser le développement, l'apprentissage et la socialisation des élèves.

		Échelle d'appréciation					
		E	TS	S	PS	I	N/A
1. Adopte une approche préventive de la gestion de classe							
1.1	S'approprie les routines établies par la PEA.						
1.2	Précise et rappelle fréquemment ses attentes au regard des attitudes et des comportements attendus.						
1.3	Établit des règles de fonctionnement en concertation avec les élèves.						
1.4	Instaure des routines explicites d'organisation (spatiales, temporelles, sociales et matérielles).						
1.5	Confie aux élèves des responsabilités liées à certaines tâches.	→	→	→	→	→	→
2. Instaure un climat de classe favorable à l'apprentissage							
2.1	Met en place, en collaboration avec les élèves, un climat de classe bienveillant et sécurisant.						
2.2	Repère rapidement chez les élèves les manifestations de démotivation ou d'incompréhension.						
2.3	Réagit en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour remédier aux difficultés perçues.						
2.4	Aide les élèves à reconnaître et à gérer adéquatement leurs comportements et leurs émotions.	→	→	→	→	→	→
3. Recourt à des mécanismes d'encadrement et de soutien							
3.1	Utilise les mécanismes d'encadrement prévus par l'école (notamment pour les élèves à besoins particuliers).						
3.2	Applique les conséquences préalablement établies lorsque la situation l'exige.						
3.3	Consigne les faits relatifs aux comportements inappropriés et en assure le suivi auprès des acteurs concernés.	→	→	→	→	→	→
3.4	Assure le suivi des différents groupes-classes en échangeant des informations au sujet des élèves avec la personne titulaire.	→	→	→	→	→	→
Forces :		Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCE 7. TENIR COMPTE DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ÉLÈVES

Mettre en place, dans le cadre d'un enseignement inclusif, des stratégies de différenciation pédagogique en vue de soutenir la pleine participation et la réussite de tous les élèves.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. S'approprie des stratégies visant l'inclusion de tous les élèves						
1.1 Consulte des personnes-ressources pertinentes en ce qui concerne les besoins ou le cheminement des élèves.						
1.2 Se documente sur son rôle dans la mise en place de stratégies particulières visant l'inclusion.	→	→	→	→	→	→
1.3 Consulte le dossier d'aide particulière de l'élève présentant des difficultés pour soutenir ses interventions.	Évalué en stage IV					
2. Planifie les activités en tenant compte des élèves à besoins particuliers						
2.1 Prévoit des tâches et des variantes adaptées aux élèves à besoins particuliers.						
2.2 Prévoit des stratégies adaptées (regroupement, enseignement coopératif, stratégies de soutien et d'entraide entre pairs, etc.)	→	→	→	→	→	→
2.3 Prévoit des situations d'évaluation adaptées aux élèves à besoins particuliers.	Évalué en stage IV					
3. Intègre des stratégies adaptées aux élèves à besoins particuliers dans son enseignement						
3.1 Guide les élèves verbalement au cours de la réalisation d'une tâche (adapte son débit, utilise des mots connus, répète ou reformule ses propos...)						
3.2 Utilise adéquatement les supports visuels et/ou gestuels (pictogramme, photo, mot étiquette...)						
3.3 Prend en considération le rythme d'apprentissage de chaque élève en fonction des processus cognitifs et socio-affectifs de chacun.	→	→	→	→	→	→
4. Contribue à l'élaboration et/ou à l'ajustement des plans d'intervention						
4.1 Informe les personnes ressources de ses observations.	Évalué en stage IV					
4.2 Participe à l'élaboration des plans d'intervention.	Évalué en stage IV					
4.3 Participe à l'ajustement des plans d'intervention et en assure le suivi.	Évalué en stage IV					
Forces :	Défis					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCE 8. SOUTENIR LE PLAISIR D'APPRENDRE

Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Construit et entretient des relations positives avec les élèves						
1.1 Est à l'écoute des besoins des élèves et en tient compte dans son enseignement.						
1.2 Suscite l'intérêt des élèves en leur proposant des tâches d'apprentissage significatives.						
1.3 Éveille la curiosité des élèves en leur proposant des tâches d'apprentissage originales et ludiques.						
2. Aide les élèves à se faire confiance dans leurs apprentissages						
2.1. Renforce le sentiment de compétence des élèves en soulignant leurs progrès et leurs réussites.						
2.2. Favorise la persévérance des élèves en mettant l'accent sur leurs efforts en vue de leur réussite.	→	→	→	→	→	→
2.3. Soutient le développement de l'autonomie des élèves en les responsabilisant.	Évalué en stage IV					
3. Place l'apprentissage des élèves au centre de ses préoccupations						
3.1 Distingue la posture d'animation et/ou d'entraîneur versus celle de l'enseignant pédagogue.						
3.2 Considère le développement de l'élève dans sa globalité (psychologique, social, affectif et moteur).	→	→	→	→	→	→
3.3 S'intéresse aux intérêts des élèves pour co-construire les contenus à enseigner.	Évalué en stage IV					
4. Amène les élèves à développer leur sentiment d'appartenance						
4.1 Favorise le travail collaboratif, les interactions sociales et l'entraide entre élèves.						
4.2 Soutient l'initiative des élèves dans l'organisation de projets liés à l'EPS.	→	→	→	→	→	→
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

CHAMP D'INTERVENTION 2 : professionnalisme collaboratif

COMPÉTENCE 9. S'IMPLIQUE ACTIVEMENT AU SEIN DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Tient compte du projet éducatif de l'école						
1.1 S'informe sur les valeurs et les règlements qui régissent le fonctionnement de l'école.						
1.2 Se conforme aux valeurs et aux règlements de l'école.						
2. Collabore activement avec les membres de l'équipe-école						
2.1 Possède une représentation claire du rôle des différents membres de l'équipe-école et leurs interrelations.						
2.2 Prend en considération les attentes et les besoins des membres de l'équipe-école.	→	→	→	→	→	→
2.3 Participe activement aux rencontres et aux comités.						
2.4 Interagit régulièrement avec les différents acteurs de l'école.						
2.5 Participe activement à la résolution de conflits en équipe, le cas échéant.	→	→	→	→	→	→
2.6 Contribue à la mise en place d'un climat sain et constructif entre les différents acteurs de l'école.	→	→	→	→	→	→
3. Fonctionne de manière adéquate en situation de co-enseignement						
3.1 Élabore des stratégies d'intervention adaptées aux situations de co-enseignement.						
3.2 Possède une représentation claire du rôle de chacun des partenaires en situation de co-enseignement.						
3.3 Exprime clairement son point de vue à l'égard des modalités de fonctionnement avec sa ou son collègue.						
3.4 Démonstre de l'écoute et de l'ouverture face aux suggestions provenant de sa ou son collègue-partenaire.						
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCE 10. COLLABORER AVEC LA FAMILLE ET LES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ

Solliciter l'engagement des parents dans les apprentissages de leurs enfants et la vie de l'école, tout en contribuant à des actions de partenariat durable entre l'école et sa communauté.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Établit des relations constructives avec la famille des élèves						
1.1 Communique clairement les informations pertinentes en lien avec la réussite des élèves (intentions pédagogiques, attentes, déroulement, degré d'engagement, etc.)	→	→	→	→	→	→
1.2 Participe aux rencontres de parents si l'occasion se présente.	→	→	→	→	→	→
1.3 Prend en considération le point de vue, les préoccupations et les réalités de la famille.	Évalué en stage IV					
1.4 Assure efficacement le suivi auprès de la famille lorsque nécessaire.	Évalué en stage IV					
2. Collabore avec les partenaires de la communauté						
2.1 Explore les possibilités de mettre à profit l'environnement immédiat de l'école dans son enseignement.	→	→	→	→	→	→
2.2 Connait et prend en compte les possibilités de collaboration avec les partenaires de la communauté.	→	→	→	→	→	→
2.3 Saisit les occasions de collaborer avec tout partenaire susceptible d'enrichir l'apprentissage des élèves.	Évalué en stage IV					
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

CHAMP 3 : professionnalisme enseignant

COMPÉTENCE 11. S'ENGAGE DANS UN DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU ET DANS LA VIE DE LA PROFESSION

Analyser, évaluer et développer de manière continue toutes les facettes de sa pratique professionnelle et favoriser la reconnaissance et le rayonnement de la profession enseignante en participant à la valorisation d'une culture professionnelle commune fondée sur l'entraide et la coopération.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	NA
1. S'engage dans une démarche réflexive						
1.1 Se questionne sur les situations d'enseignement-apprentissage vécues.						
1.2 Analyse la situation de manière objective (faits, opinions, émotions) en explorant les différentes facettes.						
1.3 Repère les points forts de son intervention.						
1.4 Reconnaît ses défis et les points à améliorer dans son intervention.						
1.5 Remet en question son intervention lorsqu'elle s'est avérée inappropriée ou inefficace.						
1.6 Ajuste ses interventions en fonction des commentaires reçus et/ou de sa propre réflexion.						
1.7 Propose par lui-même des pistes d'ajustement pour sa future intervention.						
1.8 Demande de l'aide et cherche des ressources externes en cas de besoin.	→	→	→	→	→	→
2. S'inscrit dans une démarche de formation continue						
2.1 Effectue des lectures et/ou des recherches dans le but d'accroître ses connaissances.						
2.2 Met en œuvre les moyens nécessaires pour développer ses compétences les moins maîtrisées.	→	→	→	→	→	→
2.3 Participe aux activités de perfectionnement organisées par l'école ou le centre de services scolaire.	Évalué en stage IV					
2.4 S'inscrit dans une démarche d'entraide professionnelle (apprentissage réciproque).	Évalué en stage IV					
3. Se construit une identité professionnelle						
3.1 Nourrit ses propres conceptions à partir de celles des autres acteurs qui gravitent dans le milieu.						
3.2 Remet en question régulièrement ses conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage.						
3.3 Se questionne sur son rôle en tant qu'enseignant en EPS.						
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

COMPÉTENCE 12. MOBILISER LE NUMÉRIQUE

Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et des acteurs éducatifs.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Utilise avec discernement le numérique à des fins pédagogiques						
1.1 Agit de façon éthique et responsable dans l'usage du numérique (ex. réseaux sociaux, applications, etc.)						
1.2 Respecte la propriété intellectuelle en précisant ses sources (présence de références).						
1.3 Utilise de façon critique les ressources pédagogiques disponibles sur internet pour planifier.						
1.4 Utilise de façon critique les ressources pédagogiques numériques pour faciliter son enseignement (tableaux interactifs, projecteur, tablettes, vidéo, applications, etc.)	→	→	→	→	→	→
1.5 Utilise de façon critique les ressources pédagogiques numériques pour soutenir l'apprentissage des élèves (rétroactions vidéo, tablettes, données numériques, etc.)	→	→	→	→	→	→
1.6 Utilise de façon critique les ressources pédagogiques numériques pour évaluer.	Évalué en stage IV					
2. Suscite l'utilisation critique du numérique par les élèves						
2.1 Permet aux les élèves de développer une pensée critique à l'égard du numérique en EPS.	→	→	→	→	→	→
2.2 Accompagne l'élève à faire un usage conscient et réfléchi des ressources numériques lorsque pertinent.	Évalué en stage IV					
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

COMPÉTENCE 13. AGIT EN ACCORD AVEC LES PRINCIPES ÉTHIQUES DE LA PROFESSION

Adopter et valoriser des comportements éthiques et responsables afin d'établir des liens empreints de respect et de confiance avec les élèves, les membres de l'équipe-école et la communauté éducative élargie.

	Échelle d'appréciation					
	E	TS	S	PS	I	N/A
1. Manifeste une conscience professionnelle						
1.1 Respecte le cadre légal de la profession enseignante (droits et responsabilités).						
1.2 Intervient de façon responsable et sécuritaire auprès des groupes pris en charge.						
1.3 Agit de manière respectueuse envers les différents acteurs du milieu scolaire et universitaire.						
2. Protège la confidentialité de certaines informations						
2.1 Conserve de façon sécurisée les informations confidentielles relatives aux élèves/aux enseignants.						
2.2 Rapporte avec discernement les informations obtenues auprès des élèves et/ou des enseignants.						
3. Agit de façon équitable, inclusive et non discriminatoire						
3.1 Est conscient des enjeux relatifs à la discrimination raciale, sexuelle, économique ou autre.						
3.2 Adopte des pratiques et des attitudes équitables, transparentes et inclusives auprès des élèves.						
3.3 S'abstient de tout préjugé favorisant la discrimination et/ou l'exclusion de certains élèves.						
3.4 Sollicite l'avis de personnes ressources pour valider certaines actions en cas de doute (PEA, PSU, PCS, etc.)						
3.5 Dénonce les pratiques, les attitudes ou les processus qui tendent à produire des situations d'injustice, d'exclusion et/ou de discrimination.	→	→	→	→	→	→
3.6 Fonde son jugement à propos du rendement des élèves à partir de faits observés et documentés.	→	→	→	→	→	→
Forces :	Défis :					

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Commentaires généraux sur les forces :

Commentaires généraux sur les défis :

ÉVALUATION GLOBALE*

Compte tenu de la progression de la personne stagiaire au regard des cibles attendues pour ce stage,
recommandez-vous la réussite de la personne stagiaire?

OUI

NON

Excellent

Très satisfaisant

Satisfaisant

Presque satisfaisant

Insatisfaisant

La PS démontre un niveau de maîtrise **exceptionnel** pour l'ensemble des compétences professionnelles ciblées pour ce stage (incluant les attitudes professionnelles). Un degré d'autonomie exceptionnel est observé.

La PS démontre un niveau de maîtrise **au-delà des attentes** pour l'ensemble des compétences professionnelles pour ce stage (incluant les attitudes professionnelles). Un degré élevé d'autonomie est observé.

La PS démontre un niveau de maîtrise **correspondant aux attentes** pour l'ensemble des compétences professionnelles (incluant les attitudes professionnelles) ciblées pour ce stage. Un degré minimal d'autonomie et de constance au regard de certains indicateurs évalués est observé.

La PS démontre une amorce du développement des compétences professionnelles ciblées pour ce stage, mais avec un degré **d'autonomie faible** au regard du niveau de maîtrise attendu pour les indicateurs évalués
et/ou
La PS démontre des attitudes professionnelles **inconstantes**.

La PS démontre une atteinte **insuffisante** des compétences professionnelles ciblées pour ce stage
et/ou
La PS démontre des attitudes professionnelles **inappropriées**.

* À noter que votre évaluation consiste à remettre un avis de recommandation. **La décision finale de réussite ou d'échec au stage revient au programme du BEEPS.**

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable

* Pour rappel, comme indiqué dans le PAP, la réussite du stage est conditionnelle à la réussite de l'étudiante ou de l'étudiant dans les deux volets évalués : enseignement (grille des compétences professionnelles évaluée par la PEA) et encadrement (rapport de supervision évalué par la PSU). Autrement dit, **la PS doit réussir les deux volets (enseignement et encadrement) pour réussir cette activité de stage.**

En cas de nécessité, le programme de BEÉPS constitue un comité ad hoc (**comité de gestion interne des stages**) qui se réunit pour prendre une décision éclairée à partir de l'ensemble des traces d'évaluation disponibles au sujet de l'étudiante ou de l'étudiant, et au besoin, rencontrent les différents acteurs concernés (PEA, PSU, stagiaire). Ainsi, comme l'indique le Règlement des études (art. 4.5.1.3), un échec à un stage obligatoire entraîne :

- **soit l'imposition de conditions de poursuite du programme d'études ou de reprise du stage** (une étudiante ou un étudiant ne peut reprendre plus d'un stage au cours de la durée du programme d'études). Les conditions de reprise du stage sont déterminées par le CGIS. Le cas échéant, l'étudiante ou l'étudiant doit impérativement s'engager dans une démarche réflexive accompagnée, avant la reprise du stage;
- **soit l'exclusion du programme d'études.**

Confidentialité des évaluations réalisées par la personne enseignante associée

Ce document a été conçu pour échanger des données pédagogiques entre le milieu de stage, la personne stagiaire et l'université. La personne stagiaire doit demander à la personne enseignante associée une permission écrite pour utiliser cette appréciation à d'autres fins (ex. : demande d'emploi).

J'autorise la PS à utiliser ce document dans le cadre d'une demande d'emploi.

Signature de la PEA

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS DE LA PERSONNE ENSEIGNANTE ASSOCIÉE

**Concernant : a) la présente grille d'évaluation des compétences révisée;
b) la documentation, les tâches à exécuter pour les personnes étudiantes ou
sur le système de stage dans son ensemble.**

E = Excellent

TS = Très satisfaisant

S = Satisfaisant

PS = Presque satisfaisant

I = Insatisfaisant

N/A = Non applicable